

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 33 (1936)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à St-Sulpice (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat : Présidence : Assurances : Annonces :
D^r ROTSCHY, L. GAPANY, J. MAGNENAT, Ch. THIÉBAUD,
Cartigny (Genève). Vuippens (Fr.). Renens. Corcelles (Neuch.)

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par **Fr. 4.**— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

N° 10

OCTOBRE 1936

SOMMAIRE : Rapport sur l'activité de la Société romande en 1935 (suite). — Cotisations. — Conseils aux débutants pour octobre, par *Schumacher*. — Les maladies des abeilles en 1935 (suite et fin), par le *Dr O. Morgenthaler*. — Les maladies des apiculteurs. — La grande cellule dans le domaine de l'apiculture (suite et fin), par *Pierre Deslarzes*. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Quelques réflexions sur la Dadant, par *H. Maytain*. — Le rythme des miellées, par *H. Pfenniger*. — Augmentation extraordinaire, par *E. Vuagniaux*. — Mercuriales hebdomadaires du miel indigène. — Loque des abeilles. Concours de ruchers 1935 (suite). — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux **IV. 1370**.
2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page **Fr. 50.**—, 1/2 page **Fr. 25.**—, 1/4 page **Fr. 12.50**, 1/8 page **Fr. 7.50**, 1/16 page **Fr. 4.**—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de **Fr. 0.50** pour les frais spéciaux occasionnés. La traduction des annonces peut être demandée, mais le service n'accepte aucune responsabilité.

Pour les **annonces** s'adresser **exclusivement** à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcehes (Neuchâtel). Téléph. **61.296**

Chèques **IV. 1370**

RAPPORT

sur l'activité de la Société Romande d'apiculture en 1935

(Suite)

Lucens.

Présidence : M. Corthésy. Effectif : 1933 : 30 ; 1934 : 31 ; fin 35 : 27 ; 1936 : 24.

Pas de rapport.

Lausanne.

Présidence : M. Grandchamp. Effectif : 1933 : 168 ; 1934 : 175 ; fin 35 : 185 ; 1936 : 172.

Faible récolte dans la plaine ; par contre ceux qui ont pratiqué l'apiculture pastorale ont été largement dédommagés de leurs peines et des frais de transport. La « Lausanne » sait joindre l'utile à l'agréable. A l'occasion d'une belle excursion dans la Vallée de Joux des haltes ont été prévues pour visiter plusieurs intéressantes exploitations apicoles. Le contrôle a été demandé par 22 membres. Le président de la Société de Lausanne se rend parfaitement compte des difficultés toujours croissantes de la vente du miel. Il souhaite lui aussi qu'on trouve une solution. Mais en homme perspicace il se demande sur quelles bases on pourrait bien organiser une Centrale et qui avancera les capitaux nécessaires à une telle entreprise.

La Menthue.

Présidence : M. Chevalley. Effectif : 1933 : 27 ; 1934 : 28 ; fin 35 : 28 ; 1936 : 27.

La « Menthue » maintient son effectif. Avec un zèle persévérant, elle arrivera facilement à dépasser la trentaine. Le contrôle du miel est relativement bien demandé. Une excursion a eu pour but la visite des Etablissements fédéraux de Liebefeld avec conférence de M. Dr Morgenthaler.

Les Montagnes Neuchâteloises

Présidence : M. Vuille. Effectif : 1933 ; 141 ; 1934 : 150 ; fin 35 : 145 ; 1936 : 135.

Le noséma a encore fait des ravages dans les ruchers des Montagnes Neuchâteloises. Un apiculteur a perdu 30 colonies sur 40. La caisse d'entre-aide du noséma a été d'un grand secours pour les propriétaires éprouvés. La récolte a varié suivant les contrées et l'altitude ; on peut la taxer de 15 kgs en moyenne. 20 membres seulement ont bénéficié du contrôle.

Nos amis neuchâtelois ont bien tenu les prix. Pas de vente de gros en dessous de 3 francs et 2.80 : ils sont intervenus à plusieurs reprises pour que le prix de détail (3,80) soit respecté. Ils estiment cependant que dans les contrées particulièrement éprouvées par le chômage, ce prix de 3.80 est trop élevé et devrait être baissé de 30 cts. Les stocks de miel sont heureusement épuisés à l'heure actuelle.

Le comité a prouvé son activité en organisant de nombreuses réunions régionales avec causeries et visites de ruchers. Le comité s'est réuni 6 fois et le jury 4 fois pour le contrôle. Malgré la crise et le chômage, l'effectif se maintient à peu près, grâce au zèle du président et de ses collègues du comité.

Morges.

Présidence : M. Valet. Effectif : 1933 : 57 ; 1934 : 55 ; fin 35 : 43 ; 1936 : 41.

L'effectif a de la peine à se maintenir. Espérons que Morges se ressaisira et récupérera en 1936 les membres perdus ces deux dernières années.

A l'assemblée générale, les membres ont décidé d'appuyer une proposition de la Sous-Section d'Aubonne concernant le contingentement. Nous tenons à remercier M. Valet pour les nombreuses conférences qu'il a données avec beaucoup de succès l'année dernière.

Moudon.

Présidence : M. Chapuis. Effectif : 1933 : 52 ; 1934 : 47 ; fin 35 : 49 ; 1936 : 47.

La première récolte a été assez bonne ; la seconde par contre a été presque nulle. Pas d'inscription pour le contrôle ! C'est très regrettable.

Le comité se charge de ravitailler la société en sucre. Il y a eu en 1935 : une assemblée générale et deux visites de ruchers.

Nyon.

Présidence : M. Soavi. Effectif : 1933 : 93 ; 1934 : 99 ; fin 35 : 96 ; 1936 : 96.

Un petit effort encore et l'effectif aura dépassé la centaine. La moyenne de la récolte a été de 7 kgs. 31 membres ont demandé le contrôle. Les apiculteurs de Nyon se plaignent à juste titre de la concurrence que leur font leurs collègues de Savoie et de Gex. Les miels zoniens arrivent à Genève et se vendent à 1,50 francs. A noter que les ruches des zoniens produisent bon an mal an 50 kgs !

(A suivre.)

L. Gapany.

Cotisations

Nous rappelons que le versement des cotisations doit se faire par les sections à la caisse centrale en décembre (art. 4 des statuts).

Nous devons faire une épuration de la liste des membres ; MM. les caissiers voudront donc bien remplir le formulaire qui leur sera envoyé (ils sont libres de faire leur liste sur papier qui permette la copie, pourvu que les indications du formulaire y figurent).

Nous rappelons en outre que selon décision de l'assemblée des délégués de mars dernier, la cotisation à verser à la caisse centrale est de fr. 5.50 par membre et non plus de 5.10).

Le Comité.

Conseils aux débutants pour octobre

Nombre de journaux apicoles réunissent leurs directions en un seul article pour les mois d'octobre, de novembre et décembre. Ils ont raison, car il n'y a plus guère de conseils à donner pour ces mois d'inactivité. Ils peuvent se résumer très rapidement. Les préparatifs d'hivernage doivent être achevés. Ne donnez plus de sirop, sauf peut-être encore dans la première décade, plus tard, les nuits et les journées froides ne permettraient plus aux abeilles de l'operculer et il s'en suivrait de désagréables conséquences.

Relevez vos ruches par derrière au moyen d'une cale de 3 ou 4 centimètres afin de donner une légère pente d'arrière en avant pour l'écoulement des eaux de condensation. Le trou de vol doit être abaissé à n'avoir plus guère que 6 millimètres de hauteur, à cause des rongeurs. Quant à la longueur, si vous n'avez plus à craindre le pillage (fin du nourrissage chez vous et chez les voisins) vous pouvez maintenant déjà lui donner de l'extension pour favoriser la circulation de l'air.

Préparez de quoi bien garnir le dessus de vos matelas, ce qui conservera de la chaleur et donnera plus de matières absorbantes.

Vérifiez l'état de vos toits, la solidité des supports de ruches ; donnez un coup d'œil à tous ces détails, afin de pouvoir être tranquilles et de n'être pas obligés de vous relever pendant la nuit aux bruits d'un orage qui pourrait compromettre la solidité de votre rucher. Par surcroît de précaution, vous pouvez même mettre des blocs de pierre, c'est là une hypothèque qui ne vous coûtera pas trop. Je vous dirais bien que les sacs d'écus peuvent à la rigueur remplacer les blocs de pierre, mais les dits sacs, chez les apiculteurs

tout au moins, sont rares ou bien légers en ces temps, et puis vous les placerez plus avantageusement à l'emprunt de défense nationale.

Autre chose : Plantez des arbres ou arbustes mellifères. M. A. Despland, à Chavornay (Vaud), offre à ses collègues de la graine de mélilot, bien conditionnée et propre, à 70 cts. les 100 grammes (ou 60 cts par 200 gr.). Nous avons maintes fois déjà recommandé cette plante mellifère qui peut se semer dans des terrains incultes, rocailleux, le long des talus, etc. Elle fleurit très longtemps et si elle ne vous procure pas une hausse complète, elle a ce grand avantage de venir au moment où il n'y a plus rien à butiner et elle entretient de la vie dans nos colonies.

Comme arbuste, on nous recommande vivement le « sophora japonica ». Ce n'est pas nouveau, il y a longtemps qu'on a vu les abeilles nombreuses sur cet arbre d'ornement. N'oubliez pas les saules-marsault si propices au développement du printemps. Pour votre agrément et celui de nos butineuses, remplissez vos plates-bandes de crocus, on les trouve facilement chez les horticulteurs, marchands-grainiers et à des prix très favorables. Toute cette flore ne remplira pas vos hausses encore une fois, mais à notre époque où les ressources mellifères diminuent, toutes ces petites ressources ou sources de nectar sont les bienvenues. Il ne suffit pas de geindre sur la disparition des dites ressources, mais il appartient à chaque apiculteur de faire sa part et de montrer l'exemple. Intervenez, même si vous n'avez pas grande influence, dans les plantations au bord des routes ou places, pour recommander les tilleuls, érables, etc., au lieu de mauvais poiriers à cidre ou d'autres essences encore moins avantageuses. Avec un peu de persévérance, on réforme l'opinion, on arrive à de bons résultats.

Et voici qu'arrivera bientôt le remboursement pour la cotisation 1937. L'assemblée des délégués a voté une augmentation de la cotisation. Elle vient bien mal cette année, nous le reconnaissons facilement, mais il ne s'agit que de 40 cts. et il fallait sortir de l'ère des déficits si nous voulons (et nous le voulons tous, n'est-ce pas ?) que la Romande puisse continuer son vaste travail dont beaucoup ne se doutent pas. Ce travail rapporte bien plus qu'il ne coûte à chacun de vous, il nous serait facile, mais un peu long, de vous le démontrer. Nous espérons que ce supplément nous permettra de développer notre *Bulletin* et d'autres choses encore. Nous vous demandons d'accueillir avec bonne humeur le remboursement qui vous sera présenté et de donner les directions nécessaires pour que le dit remboursement ne revienne pas « impayé » au caissier de votre section. Ces négligences, ces oublis coûtent plusieurs centaines de francs à l'ensemble

de nos sections et de notre caisse centrale et il est si facile d'éviter ces frais inutiles. Soyez fidèles à notre utile association, faites même des recrues tout autour de vous, car plus nous serons nombreux, plus nous pourrons agir efficacement et nous aider les uns aux autres.

St-Sulpice, 23 septembre 1936.

Schumacher.

Les maladies des abeilles en 1935

par le *Dr O. Morgenthaler, Liebefeld, Berne.*

(Suite et fin)

A. Brügger a publié un travail d'ensemble sur *l'acare externe*, pour autant qu'on l'a trouvé en Suisse jusqu'à présent (*Archiv für Bienenkunde*, 1936, H. 4/5). Des chiffres confirment que l'acare externe et l'acare dorsal sont très répandus, de plus des essais d'infection artificielle ont éclairé davantage la manière de vivre de ces deux espèces et la possibilité d'une différenciation morphologique est confirmée par de nouvelles données.

R. Lunder soulève à nouveau (*Schweiz. Bienenzeitung*, avril 1936) la question de la nocivité des acares externes sur l'abeille. *Örösi-Pal* (*Deutscher Imkerführer*, déc. 1935), par la description de nouveaux endroits de développement de l'acarapis sur le corps des abeilles, a donné une extension précieuse à nos connaissances de cet acare. Il sera intéressant de poursuivre le rapport des acares se développant en ces places vis-à-vis des acares qui se développent par ailleurs.

Brügger nous donne la liste de tous les pays dans lesquels on a retrouvé à ce jour les acares externes. Cette liste est complétée par M. le *Dr L. Hribar*, directeur de l'institut vétérinaire de Ljubljana (Yougoslavie), qui nous a avisé, en mars 1936, qu'après son retour d'un voyage d'études au Liebefeld, il avait également trouvé les deux acares (*acarus externus* et *acarus dorsalis*) sur des abeilles de Yougoslavie.

Une branche récente et spéciale de l'activité de notre institut, l'examen des *maladies des reines*, trouve un intérêt toujours plus croissant de la part des praticiens en apiculture. *W. Fyg* nous présente le résumé suivant : De 179 reines, 7 ne purent plus être examinées, étant donné leur état de décomposition avancée. Des 172

restant, 87 furent trouvées saines et 85 malades. Les maladies suivantes furent constatées : noséma 8, mélanose parasitaire 3, occlusion des oviductes 5, atrophie des ovaires 4, œufs borgnes 6, maladies de l'ampoule rectale 6, reines fécondées mais bourdonneuses 41 (dont 7 sans altération visible des spermatozoaires, 34 avec altération prouvée des spermatozoaires), absence congénitale des ovaires 1, maladies de cause inconnue 11.

Mlle Lotmar a publié dans la *Revue suisse de zoologie* (vol. 43, 1936) un examen des abeilles cyclopes que nous avons mentionné dans notre dernier rapport.

Chaque année les envois d'*échantillons de miel* pour analyse du pollen augmentent davantage. Il ne s'agit que pour la plus petite partie de miels suspects dont on soupçonne l'origine étrangère. En 1935 il y en eut 35 ; à part cela notre collection comprend en gros 1000 échantillons de miels suisses, envoyés par des apiculteurs ou des sociétés pour être à même de mieux apprendre à connaître les divers types de miel indigène. *Mlle Dr A. Maurizio* a parlé du miel de tilleul suisse dans le numéro de mars 1936 de la *Bienenzeitung*. A l'occasion de la conférence tenue à Zoug en avril 1936 pour la mise en valeur et le contrôle du miel, *Mlle Dr Maurizio* a présenté les méthodes et les possibilités de l'analyse du pollen.

Il est à déduire de ses explications qu'à l'avenir l'analyse du pollen sera toujours prise davantage en considération par les organes chargés du contrôle du miel pour caractériser nos miels. Il n'y a qu'à regretter qu'il n'ait pas été possible jusqu'à présent de soumettre également à une analyse chimique tous les échantillons de miel examinés au microscope. Les deux méthodes se compléteraient de manière très précieuse. Durant l'hiver, *Mlle Péclard*, de Bex, a contribué pendant plusieurs semaines à l'analyse du pollen ; qu'elle en soit bien vivement remerciée ici.

Faisant un retour sur notre rapport de 1935, nous ne pouvons qu'être rempli de reconnaissance pour toute l'aide et les encouragements que nous avons reçus des apiculteurs suisses et des autorités. De même notre gratitude est acquise à tous les spécialistes du pays ou de l'étranger pour les nombreuses suggestions précieuses qu'ils nous soumirent.

La mort de *M. le Dr Leuenberger* à Berne nous porta un coup sensible. Il avait assisté dès le début au développement de notre Division de l'apiculture et exercé une grande influence sur elle.

Le traducteur : Dr E. R.

Les maladies des apiculteurs

En général, l'apiculteur n'a pas à souffrir de ce qu'on appelle en d'autres activités : « maladies de métier ».

Ce que le public non initié redoute, quand il s'agit de culture des abeilles, c'est la piqûre. Mais, après un laps de temps plus ou moins long, celui qui s'occupe des abeilles s'aperçoit que ces piqûres, si elles sont toujours désagréables, ne présentent pas un véritable danger ; il s'accommode au venin d'abeilles, il s'immunise en bonne partie contre ses conséquences.

On est loin d'être d'accord dans le monde médical sur les diverses formes de cette immunité. Chaque apiculteur a connaissance de cas qui évoluent différemment. Il existe des organismes qui, non seulement ne s'habituent jamais aux piqûres, mais qui par la suite les ressentent toujours plus douloureusement. D'autres, après être demeurés plus ou moins longtemps immunisés, redeviennent soudain hypersensibles jusqu'à devoir être contraints à abandonner toute activité apicole. Cette hypersensibilité ne se manifeste pas uniquement à la suite d'une ou plusieurs piqûres. Il suffit à ces personnes d'ouvrir simplement une ruche, d'en respirer l'odeur, ou de toucher soit de la cire, soit de la propolis, soit même du miel, pour qu'elle se manifeste aussitôt jusqu'à en être sérieusement incommodées.

Pour la communauté apicole, il serait d'une très grande importance que la lumière soit faite sur ces mystérieux et curieux phénomènes divers et surtout sur la manière d'y porter remède.

Un médecin du canton de Berne, M. le Dr W. Stalder, Hôpital de l'Île, Berne, Service dermatologique, a entrepris l'étude de la question. Mais pour la mener à bien, il a besoin de la collaboration des apiculteurs et sollicite leurs observations aussi exactes et fondées que possible. En particulier et pour apporter un peu d'ordre, il les prie de répondre aux questions suivantes :

1. Comment avez-vous réagi aux piqûres, au début de votre activité apicole ? (Enflure, rougeur, douleurs, vomissement, fièvre urticaire éventuellement ?)
2. Vous êtes-vous immunisé au venin d'abeilles au cours de votre carrière ?
3. Et au bout de combien de temps ?
4. Êtes-vous, au contraire, devenu de plus en plus sensible à l'action du venin ?

5. Votre peau présente-t-elle encore aujourd'hui, après des années, les mêmes symptômes qu'au début ? (Soit enflure, rougeur, douleurs, vomissement, fièvre urticaire, etc. ?) .
6. Personnellement, réagissez-vous au venin par un accès de fièvre urticaire ? Ou par une autre altération de la peau ? Veuillez écrire laquelle.
7. Avez-vous observé de ces cas chez d'autres personnes ? Donnez et décrivez les cas précis venus à votre connaissance.
8. Avez-vous observé des modifications ou des inflammations de la peau se produisant ailleurs qu'à l'endroit réellement piqué ? Par exemple, étant piqué à la main, la réaction se produit sur le visage, ou sur les jambes, ou les pieds, ou à tout autre endroit du corps.
9. Avez-vous souffert de rhumatismes, de sciatique ou névralgies avant de pratiquer l'apiculture ? Au cours de votre carrière apicole, ces diverses affections ont-elles disparu complètement ou se sont-elles notablement atténuées ?
10. Avez-vous constaté, soit sur vous-même, soit chez d'autres personnes, d'autres réactions nettement attribuables à l'action du venin que celles indiquées ci-dessus ? Par exemple, asthme, évanouissement, insensibilité des extrémités (mains, jambes, pieds, etc.) ou des paralysies passagères, entérite, etc.

Les recherches entreprises ont déjà donné des résultats très encourageants. En particulier, on a réussi à communiquer l'immunisation à des organes récalcitrants. Ces recherches doivent donc se poursuivre pour le plus grand bien de tous.

En répondant exactement et le plus vite possible au présent questionnaire, chaque apiculteur peut être persuadé qu'il rend un immense service tant à l'apiculture qu'à la science médicale.

S'adresser donc à M. le Dr W. Stalder, Service dermatologique, Hôpital de l'Ile, Berne.

RÉDACTION.

Nous prions nos lecteurs de répondre, en plus grand nombre possible, à ce questionnaire ; c'est dans l'intérêt de tous et de la science médicale aussi.

La publicité dans le
Bulletin de la Société Romande d'Apiculture
porte et rapporte beaucoup.

La grande cellule dans le domaine de l'apiculture

(Suite et fin)

Dans des conditions normales d'élevage, il doit toujours rester, au fond de la cellule, une certaine quantité de gelée royale, disent les maîtres de l'apiculture. Pourquoi, cependant, la reine qui naît petite ou moyenne, alors que la nourriture a été mise en surabondance à sa disposition n'a-t-elle pas absorbé une quantité plus grande ? Pratiquement, cette constatation porte à admettre que, depuis l'existence de l'abeille, la nature n'a pas donné à la larve royale le pouvoir d'absorber une quantité plus grande de nourriture et a fixé d'une manière officielle la taille de chaque reine.

Les abeilles plus grandes...

Les abeilles construiront des cellules royales plus grandes...

Les abeilles présenteront plus abondamment de la gelée à la larve royale mais ne pourront rien faire contre le destin qui ne permettra pas à la larve royale de profiter de ces avantages et absorber plus de nourriture, ceci ayant pour base le fait, je le répète, qu'actuellement déjà, la reine, si pendant son état larvaire pouvait plus manger, devrait devenir plus grande puisqu'elle a la place en suffisance et la nourriture en surabondance.

Ce qui précède démontre la difficulté, au commun des apiculteurs, d'arriver au résultat nécessaire et place pour l'instant la question de la grande cellule dans le domaine purement expérimental et ne doit être conseillé ou divulgué pour le moment, dans un but pratique et en vue de la rentabilité supérieure du rucher. Une possibilité évidente d'améliorer la taille de la reine est la pratique de la sélection, c'est-à-dire choisir, dans un certain nombre de bonnes souches, les plus grosses reines. Faire élever leurs œufs dans des conditions idéales. Les plus gros sujets issus seront fécondés par des mâles forts et robustes provenant eux aussi de reines naturellement grosses. Après plusieurs générations, nous obtiendrons des reines naturellement plus grosses que nous chercherons à fixer par une sélection toujours soutenue comme on le fait pour les plantes et tous les animaux lorsque la taille est le *leit-motiv* de la sélection.

L'étude des possibilités de la grande cellule n'est pas encore liquidée. Les résultats obtenus sont encourageants il est vrai, mais, ce qui n'est pas moins vrai c'est que, durant toutes les expériences qui ont fait l'objet de soins spéciaux, rien n'a été négligé pour en favoriser le succès. Les meilleures souches ont été prélevées. De

jeunes et prolifiques reines essayées et remplacées immédiatement si elles ne donnaient pas satisfaction.

Pour autant que je cultiverai l'abeille et que mes occupations professionnelles me le permettront, j'expérimenterai l'élevage en grandes cellules. Je ne partage pas l'avis de laisser à nos collègues suisses allemands tout le souci et le succès des expériences actuellement tentées en Suisse à ce sujet. Nous avons aussi un devoir à remplir envers notre Fédération romande d'apiculture afin de maintenir et accroître encore le prestige auquel elle a droit.

J'invite tous les apiculteurs que la question intrigue à expérimenter avec un nombre restreint de colonies. J'invite également notre compétent comité de la Romande à étudier les possibilités d'élaborer un plan expérimental et grouper toutes les observations qui seraient récoltées. Je souhaite que cette question intéressante puisse bientôt permettre, sous une forme nouvelle et facile, d'augmenter le revenu de l'apiculture valaisanne.

Je décourage cependant les amis et collègues de notre association de mettre en pratique d'une façon trop expansive et dans un but de rentabilité supplémentaire, les séduisantes théories de quelques fanatiques de la grande cellule.

Je suis pour le progrès, avec le progrès, mais celui-ci doit être un avantage et non une perturbation nuisible à la rentabilité du sujet que l'on met en cause.

Jeunes ou vieux, amateurs ou professionnels, aimons nos abeilles, aimons notre terre. Vivons pour la bonne harmonie, pour le progrès et coopérons au mieux de nos possibilités à l'amélioration de notre beau canton du Valais.

Pierre Deslarzes, Sion.

Echos de partout

Contamination des colonies par le Bacillus larvae.

Le Dr P. A. Sturtevant a publié récemment un bulletin exposant le résultat de ses dernières investigations au sujet du bacille cause de la loque américaine. Il a examiné 212 échantillons de miel du commerce, provenant de 30 Etats et territoires, et constaté la présence du microbe dans 8 % des échantillons. Ce miel contaminé fut distribué à des colonies saines ; un seul était suffisamment contaminé pour causer la maladie.

Dans de précédentes recherches, s'étendant sur une période de cinq ans, Sturtevant avait nourri 19 colonies avec du sirop de sucre

contenant un peu moins de 50 000 000 de spores par litre, soit 50 000 par centimètre cube ; aucune de ces colonies ne devint loqueuse. Une autre série de 11 colonies fut nourrie de sirop contenant 50 000 spores par cm^3 : deux devinrent malades, les 9 autres restèrent saines. Certaines colonies ne souffrent pas de la consommation de sirop contenant jusqu'à 200 000 spores par cm^3 .

Il paraît donc établi qu'une infection de 50 000 spores au moins par cm. est nécessaire pour provoquer l'éclosion de la loque américaine. Cela explique l'efficacité de la méthode de Schirach, soit le traitement par le jeûne. Cela explique aussi pourquoi les maladies du couvain sont moins virulentes pendant une forte récolte, lorsque les abeilles nourrissent les larves au moyen de nectar fraîchement récolté, donc sans spores pathogènes.

Les chiffres que nous venons de citer pourraient faire penser que le danger de contamination n'est pas très grand, en somme. En réalité, les restes d'une seule larve périe de la loque américaine contiennent des millions de spores, de quoi infecter la colonie la plus forte.

Abeilles tuées par la chaleur.

Alors que nous nous plaignions du mauvais temps et du froid, d'autres souffraient d'une chaleur excessive. Ainsi aux Etats-Unis, dans les Etats du Mid-West, le thermomètre est monté, en juillet et août, jusqu'à 110 et même à 115° Fahrenheit, ce qui correspond à 46° C. Les abeilles ne supportent pas une telle chaleur et deux correspondants de l'*American Bee Journal* annoncent avoir perdu leurs abeilles ; les ouvrières quittaient la ruche et tombaient sur le sol pour ne plus se relever.

Propolis et nectar.

D'après le *Deutsche Imker*, les colonies faisant de la propolis un usage exagéré seraient aussi les meilleures butineuses. La récolte abondante de la propolis serait une qualité héréditaire allant de pair avec celle du nectar et du pollen. La vérification de cette opinion serait intéressante.

Influence de la nourriture sur le développement du noséma.

La *Leipziger Bienen-Zeitung* rapporte que Michailov, de la station expérimentale de Tula, voulant se rendre compte de l'influence de la nourriture sur le développement du noséma, plaça les unes à côté des autres trois rangées de colonies. La première reçut exclusivement du miellat, c'est-à-dire du miel de feuilles, la seconde du miellat et du sirop de sucre par parts égales et la troisième du sirop pres-

que pur. Michailov constata au printemps suivant que la première rangée contenait 23,3 %, la seconde 12 % et la troisième 3,8 % seulement de colonies atteintes de noséma.

Il ne faudrait pas conclure de ce qui précède que la mauvaise nourriture soit la cause exclusive de la maladie, car des colonies correctement approvisionnées et même fortes sont souvent atteintes; mais on peut supposer que la force de résistance des ruchées est amoindrie si les provisions d'hiver contiennent une forte proportion de dextrine. L'accumulation dans l'intestin d'une certaine quantité de matières non digérées affaiblit les abeilles et en fait un terrain tout préparé pour le développement du *Nosema apis* de Zander.

Les apiculteurs veilleront donc, autant que possible, à remplacer à l'automne le miellat par du sirop de bon sucre. La provision de sirop devra durer au moins jusqu'en février, moment où les effets d'une nourriture inadéquate sont moins désastreux, les sorties étant plus fréquentes.

J. Magnenat.

Quelques réflexions sur la Dadant

La question des grandes cellules et des abeilles géantes semble être en acalmie. Elle paraît entrée dans une nouvelle phase. Les débats théoriques sont clos. Reste l'expérience pratique, la seule au fond qui compte : Aurons-nous intérêt à cultiver la grosse abeille ? Ne nous impatientons pas, l'avenir nous renseignera.

Entre temps, je me permets de soulever une question du plus haut intérêt et cela non point théorique mais pratique : le choix du modèle de ruche, question qui, si ma mémoire n'est pas en défaut, n'a presque jamais été débattue dans notre organe apicole.

Quand on visite les installations apicoles de notre Romandie, on est frappé de l'uniformité du système de ruche qui y a été adopté. Le standard, c'est la Dadant. On dirait le triomphe complet de l'égalité dans la démocratie.

Cette ruche a fait son apparition quelques années après la découverte du rayon mobile et a été de suite considérée comme le modèle dernier cri, sans attendre la confirmation de ses qualités par l'expérience pratique des années.

Certes, la Dadant est idéale à plusieurs points de vue. Par ses jeux de hausses et de partitions, c'est la seule dont le volume puisse être réduit ou augmenté indéfiniment suivant la force de la colonie et l'état de la récolte. Egalement, comme manipulation, il ne sera guère possible de trouver mieux.

Mais à côté de ces avantages incontestables, il y a de graves inconvénients. La colonie qui prend demeure dans ce palace qu'est une Dadant, trouve-t-elle une habitation répondant aux besoins invariables de son instinct ? Excepté pour la période de son gros développement à la bonne saison, ce local est toujours trop volumineux, car malgré le jeu des partitions, le logis, qui doit être maintenu à la température indispensable pour la prospérité de la famille, est limité par les quatre parois de la ruche : premier grief.

Deuxième : Le groupe d'abeilles, que ce soit l'essaim suspendu à la branche ou logé dans la ruche, adopte toujours la forme invariable de la demi-sphère. Or le rayon Dadant, avec sa grande dimension, est un obstacle à la formation naturelle du groupe. Une population de 1 kg. peut occuper 2 à 3 rayons Dadant. Elle aura un logement de 45/12 cm. à peu près. Il faudrait plus de rayons avec une longueur et une hauteur moindres.

Troisième grief : A certaines expositions et à certaines altitudes, ce palace-Dadant devient une véritable glacière. On oublie trop souvent que nos butineuses sont originaires des pays chauds. A +9° elles perdent la faculté de se mouvoir et de se nourrir et la colonie pour être en pleine activité (élevage du couvain) exige une température de 36°. Pensons à cette population décimée par l'hivernage et réduite à quelques poignées d'abeilles. Son logis est devenu 4 à 5 fois trop vaste et pourtant, pour reprendre vie, elle doit y maintenir une température indispensable de 36°. A force d'énergie et d'industrie elle arrive, mais elle a compté sans la visite de son plus redoutable ennemi : l'apiculteur. Crac, un coup de lève-cadre et le plafond est enlevé et toute cette chaleur qui retenait la vie dans le groupe s'échappe. Plus d'espoir, c'est la mort.

C'est peut-être à ces refroidissements brusques et répétés que nous devons ces infections persistantes du couvain dans certaines régions peu ensoleillées et de grande altitude. La constatation suivante me paraît typique : Dans le Valais central, sur la rive droite exposée au soleil, jamais d'infection dans le couvain, tandis que des foyers persistent sur la rive opposée. La ruche Dadant y est partout exclusivement employée.

Il me semble que ce serait de la plus grande utilité à ce que des expériences comparatives soient faites avec un autre système de ruche, par exemple avec la Burki dont le cadre est plus réduit et toujours à construction chaude ou bien avec une Dadant à bâtisse chaude et s'ouvrant à l'arrière. La manipulation serait plus malaisée, mais qu'importe si nos avettes sont plus confortablement logées.

H. Maytain.

Le rythme des miellées.

On a déjà constaté à maintes reprises que les plantes n'élaborent pas toutes leur nectar aux mêmes moments. On a souvent trop hâtivement conclu que les causes de la miellée n'étaient pas les mêmes pour tous les végétaux.

Deux conditions sont nécessaires à la production du nectar par les plantes :

1. l'humidité,
2. la chaleur.

Ces conditions sont les mêmes pour les herbacés et les ligneux, mais, suivant le rythme et les conditions de la végétation, les instants de miellée différeront de fréquence et d'époque.

Chez les plantes à racines superficielles qui ne puisent leur humidité que dans les dix premiers centimètres du terrain, la miellée se produira tôt après la pluie, si la chaleur est suffisante, ou aux premiers beaux jours du printemps, quand le sol est encore humide de la fonte des neiges.

Si les racines descendent à quelque 30 ou 50 cm., la miellée se produira généralement plus tard, mais durera plus longtemps.

Les dents-de-lions et ce que nous appelons, dans notre région, les « alvoux » peuvent être pris en exemples. Les dents-de-lions croissent et fleurissent plus rapidement. Elles donnent aussi leur miellée avant. Les « alvoux », plus grands, à racines encore plus profondes, fleurissent plus tard et commencent à donner leur miellée cinq à huit jours après, au moment où les pissenlits perdent leurs graines.

Quelles seront les conditions nécessaires à la production d'une abondante miellée de sapin ? Il faut une période d'humidité préliminaire beaucoup plus longue que pour les plantes herbacées dont nous venons de parler, afin que les sapins puissent se saturer jusque dans leurs aiguilles d'un excès d'humidité prélevé dans les profondeurs du sol. Pour cela, tout le printemps et même le début de l'été, soit les mois de mai, juin et commencement de juillet doivent être pluvieux et rapidement suivis par de grandes chaleurs, avant les gelées automnales. C'est seulement si la deuxième condition est remplie, c'est-à-dire que la chaleur soit suffisante, que l'arbre transpirera en miellée l'excédent de sa sève.

Les miellées exigent donc toujours humidité et chaleur, mais leurs époques d'apparition sont conditionnées par le temps de croissance des végétaux ou, mieux dit, par le rythme de la végétation.

Un apiculteur, qui disposerait d'une forêt qu'il pourrait régulièrement et abondamment arroser au printemps et au début de

l'été, jusqu'à saturer le sol d'humidité, récolterait à coup sûr chaque année, pendant les chaleurs de fin juillet, d'août et début de septembre, une abondante récolte de miel de sapin.

L'année 1933 a rempli ces conditions. En juillet dernier, j'espérais qu'il en serait de même de l'année 1936, mais les pluies ont duré trop longtemps. Dans notre Haut-Jura, quelques gelées blanches sont venues en août déjà contrarier l'élaboration de la sève et, septembre, malgré le beau temps, n'arrive plus à remplacer les chaleurs manquées par son devancier.

La Chaux-de-Fonds, le 3 septembre 1936.

H. Pfenniger.

Augmentation extraordinaire

Voici une petite anecdote qui donne quand même la note gaie au rucher une telle année de misère :

J'ai une ruche sur bascule que je contrôle chaque jour, et mes espérances reprennaient le dessus quand, plusieurs jours de suite, je trouvais, malgré les apparences, une hausse continue mais légère de quelque centaines de grammes. Au bout d'une huitaine de jours, je découvre ma ruche et à mon grand étonnement, je ne trouve pas trace des apports annoncés par la bascule. Du reste, ma ruche ne manifeste guère d'entrain à l'ouvrage et l'état des approvisionnements correspond bien à l'allure du travail de la colonie, et surtout avec le temps qu'il fait. Et pourtant la bascule indique, après vérification, bel et bien une augmentation de plus de deux kilos. Est-ce que mes abeilles, depuis qu'il est question de grandes cellules, auraient trouvé le truc de fabriquer du miel invisible ? Je fais déjà des projets de sélectionner la race à l'usage des importateurs.

Chaque soir, durant une quinzaine, je constate encore des augmentations et cela même les jours de pluie ! Vraiment, j'ai une race spéciale ! Le phénomène dure environ un mois, puis, subitement, désillusion, baisse subite, et deux jours de suite la bascule reste stationnaire ; donc adieu, récolte et élevage !

Voulant à tout prix connaître le pourquoi de ces variations de poids, je me suis donné la peine de remuer ma ruche pour vérifier ma bascule, et j'en eu l'explication immédiatement. J'avais des auxiliaires : des rats. Mes plateaux de ruches sont assemblés sur deux lambourdes placées en long, mais pas au bord pour en faciliter la prise lors des manipulations et, pour éviter toute aventure, j'ai placé en travers une troisième lambourde, et cela dans le but d'éviter toute dislocation. C'est dans ce recoin que des rats avaient établi leur nid

et élevé leur progéniture. Ils étaient là à l'abri et au sec. Des côtés et depuis derrière, ils étaient invisibles et ne pouvaient passer puisque le plateau faisait corps avec la bascule, mais l'entrée se faisait par dessous la planche de vol que, volontairement, je tenais de façon à avoir un vide pour éviter la moisissure de mon plateau de bascule.

Voici l'explication de la plus forte augmentation continue de ma récolte et de l'envol subit de mes espoirs. J'ai toutefois trouvé plus chic de la part de mes pensionnaires de se fixer sous la ruche plutôt que dedans.

E. Vuagniaux.

Mercuriales hebdomadaires du miel indigène

Prix moyens mensuels

(Communiqués par le Contrôle des prix du Département fédéral de l'Economie publique.)

Marchés	a o û t			Marchés	a o û t		
	1934	1935	1936		1934	1935	1936
Genève	4.08	3.75	4.—	Soleure	4.—	3.80	3.85
Nyon	3.50	3.50	3.50	Olten	3.86	3.50	3.88
Lausanne	3.75	3.58	3.62	Aarau	4.—	4.—	3.80
Vevey	4.19	3.50	3.65	Brougg	4.26	—	—
Montreux	4.—	3.50	3.—	Baden	4.—	3.90	3.90
Aigle	4.67	3.60	3.40	Zurich	4.20	3.71	3.78
Yverdon	3.50	3.75	3.15	Winterthour	4.—	3.65	3.80
Payerne	4.25	3.25	3.25	Schaffhouse	4.20	4.—	4.—
Berne	4.44	3.65	3.65	Frauenfeld	4.05	4.—	3.80
Thoune	4.30	3.70	3.62	St-Gall	4.15	3.98	4.—
Langnau	4.50	4.—	4.—	Coire	4.75	4.—	—
Berthoud	4.04	4.—	—	Lucerne	4.25	3.65	3.58
Langenthal	—	3.80	3.80	Zoug	4.40	3.94	3.83
Bienne	3.78	3.75	3.85	Bellinzona	4.—	4.—	—
Porrentruy	4.—	—	3.50	Locarno	4.—	4.50	3.70
Le Locle	3.50	3.70	3.50	Lugano	3.50	4.—	3.92
Bâle	4.20	3.80	4.—				
Rheinfelden	4.—	3.87	4.—	Prix moyen suisse	4.07	3.79	3.71
Granges	4.—	3.80	3.80				

Loque des abeilles

Canton	District	Commune	Abeilles		
			ruchers	colonies	malades
Fribourg	La Veveyse	Porsel	1	3	1
		Attalens	1	15	1
		Châtel-St-Denis	1	19	5
		Semsaies	1	4	2
		Villariaz	2	12	6
Vaud	La Glâne	Ollon	1	1	1
	Aigle	Ormont-dessus	1	10	9

CONCOURS DE RUCHERS organisés par la Société romande d'apiculture en 1935

(Suite.)

Rucher de M. Ami Ischy, Tuileries de Grandson.

Rucher composé de 15 DB. installé et tenu avec goût dans le verger devant la maison aux abords très fleuris; admirablement conduit par Mme Ischy durant la longue maladie de son époux. Un bon point pour des annotations des plus complètes. Comptabilité sommaire. Matériel au complet y compris le gaufrier. Nucléi pour remédier à perte de reine éventuelle.

Points obtenus: 6, 6, 5, 9, 4, 9, 9, 4, 9, 6, 5, 3, 8, 3. Total: 86 points.

Médaille d'argent et fr. 6.—.

Rucher de l'Ecole d'agriculture de Cernier.

Concourant : M. Ernest Hofmänner.

Rucher de 18 DB. très bien situé à proximité immédiate de l'Ecole et bien conduit par M. Hofmänner, chef de culture, malgré le peu de temps qu'il a de disponible. Cires mal fixées. Cadres défectueux à remplacer sans tarder. Les essaims auraient dû être logés sur feuilles gaufrées et non sur de vieux cadres. Provisions peu abondantes dans quelques colonies. Matériel au complet logé dans superbe local. Annotations par trop sommaires sur carnet déposé dans chaque ruche. Comptabilité très complète depuis 1932 à 1935, avec inventaire, sortie de la comptabilité générale de l'établissement. Deux superbes essaims artificiels ont été formés cette année. Sitôt du temps disponible, l'élevage des reines sera pratiqué.

Il a été accordé les points : 6, 6, 5, 9, 4, 8, 8, 3, 9, 6, 3, 7, 8, 2. Total : 84 points.

Médaille d'argent et fr. 6.—.

Rucher de M. Albert Chervet, Neuchâtel.

Emplacement judicieusement choisi à l'orée du bois au haut des vignes dominant Neuchâtel. Bâtisses superbes avec belles populations. Le matériel, à peu près complet, est logé dans un pavillon acheté de la « Côte » neuchâteloise à l'intérieur duquel une collection remarquable de photographies de ruchers et de planches concernant les maladies des abeilles. Annotations sommaires. Ruche sur balance. Comptabilité comprenant les dépenses d'installation, coût

annuel de l'exploitation, avec bénéfice ou déficit annuel. Comprend 10 DB.

Points obtenus : 6, 5, 5, 9, 4, 10, 9, 3, 9, 5, 2, 3, 9, 4. Total : 83 points.

Médaille d'argent et fr. 6.—.

Rucher de M. Louis Giaouque à Savagnier.

Joli rucher de 11 DB. sur rail au milieu des vergers. L'enclos aurait pu être agrandi afin de donner un peu plus d'espace devant les trous de vol. La récolte d'un essaim trouvé en 1928 a été le début du rucher. Bâtisses et couvain laissent peu à désirer ; tout au plus peut-on recommander de ne pas amener de perturbation dans la ponte en intercalant sans discernement des cadres vides au milieu du couvain. Recommandé de couvrir une partie de la colonie durant la visite. Compléter le matériel par un cérificateur solaire ou chaudière à cire. Bonnes annotations sur feuilles épinglées aux chapeaux. Reine avec deux Brula Cœca (poux). Eau avec abreuvoir pratique. Pavillon servant à remiser petit outillage et cadres. Apiculteur modeste qui se dit heureux de pouvoir profiter des observations et des conseils des membres du jury.

Points : 5, 6, 6, 9, 4, 9, 9, 4, 9, 4, 4, 4, 7, 2. Total : 82 points.

Médaille d'argent et fr. 6.—.

Rucher de M. Ulrich Hofer à Cressier.

Superbe installation au fond d'un magnifique verger, composé de 19 DB. sous chacune desquelles la balance peut circuler. Populations réduites par suite d'essaimage. Tout est propre et ordonné dans cette exploitation. Quelques cadres déformés par la moisissure sont tirés dans les bords pour être éliminés. Très bonnes annotations concernant les pesées et la conduite des colonies. Conduit son rucher avec beaucoup de goût et de compétence depuis 7 ans qu'il pratique l'apiculture. Le Jury ne peut que regretter qu'il n'existe pas de comptabilité, ni d'élevage de reines.

Points : 6, 6, 6, 8, 4, 9, 9, 3, 9, 5, 5, 0, 9, 0. Total : 79 points.

Médaille de bronze et fr. 4.—.

Rucher de M. Paul Saucy à Cressier.

Rucher de 18 DB. placées en deux rangées un peu serrées, dans le verger. Habitations quelque peu disparates par suite d'achat par occasion. Populations superbes malgré le grand nombre de vilains cadres troués. Le matériel pourrait être complété, en particulier par

l'acquisition d'un maturateur-filtre. Bonnes annotations. Comptabilité sommaire. Apiculteur qui connaît la partie mais qui travaille avec un peu de brusquerie, ce qui a le don de rendre agressives ses amies ailées.

Utilise quelques cellules royales lors de l'essaimage comme réserve de reines pour les besoins du rucher.

Points obtenus : 5, 5, 4, 10, 4, 7, 9, 4, 8, 3, 4, 3, 9, 3. Total : 78 points.

Médaille de bronze et fr. 4.—.

(A suivre.)

Nouvelles des sections

Un essaim sur les hauteurs.

En cette année de misère il a bien fallu remplacer les joies de l'extracteur par autre chose pour conserver tant soit peu le feu sacré des apiculteurs. Dans ce but et selon un usage qui devient traditionnel, la commission des courses de la Genevoise décida de soustraire pour un jour l'essaim rouge et jaune, dont il endosse la responsabilité, aux soucis et dangers de la plaine et de le transporter sur les hauteurs où règnent la paix et la tranquillité.

Contrairement à ce que prétend la science, il y avait, le 23 août 1936, autant de reines que de bourdons parmi les 30 abeilles qui prenaient le car pour une tournée d'apiculture pastorale sur les hauteurs du massif du Mont-Blanc ; pour mon compte je crois n'avoir aperçu que deux ouvrières, Hagnauer et son cordonnier, les deux de la race noire, variété avec et sans poils. Le reste de l'essaim était un mélange de tout âge et de toute couleur, allant du brun au blond, du gris à l'argenté (hélas ! les argentés bien peu nombreux), et si le grand chef, retenu par une visite de la vallée du Nil, avait été présent, j'ajouterais encore l'ivoire à la gamme des couleurs. Oscar, les oreilles ont dû te tinter chaque fois que Barbichon, chagriné de ton absence, te lançait par T. S. F. l'apostrophe connue de « gros Joseph » ! La science prétend que les abeilles ne savent pas rire ! C'est encore là une affirmation gratuite de savants en chambre, des théoriciens à lunettes qui n'ont jamais vu la Genevoise en action et encore moins entendu les éclats que ses abeilles poussaient pendant que le mastodonte, attelé de 20 chevaux, les transportait au Fayet, par un temps superbe, à travers ce beau pays de Savoie. Comme dans un caleïdoscope se représentant à la mémoire les montagnes augmentant graduellement de hauteur, depuis le petit Salève en passant par le Môle, les Vergys, la Pointe de Marcelly, les Cravis, l'Aiguille de Warrens, jusqu'au Mont-Blanc ; de la verdure partout, des cascades, le ruban grisâtre de l'Arve, les cyclamens de Cluse, tout cela vu à travers l'humeur de celui qui, pour un jour, a pu quitter son habit quotidien, donne bien tort aux savants pédants et prouve que ces abeilles-là — car les Genevois sont d'une race spéciale — savent bel et bien rire malgré une récolte déficitaire. Où je tombe d'accord avec les données scientifiques de l'apiculture, c'est au sujet de l'économie qui pare à l'imprévu. Le programme, toujours très apicole, avait recommandé à chacun de bien garnir son jabot avant l'essaimage, car le déjeuner

en cours de route avait été supprimé. Or, en son temps, certaines sorties s'étaient terminées comme devraient se terminer les années fiscales, avec un bénéfice que maître Hagnauer accumula dans un coin ignoré de la hausse. Sérieux comme un postier derrière son guichet, il annonça, au Fayet, à 10 heures du matin, que tout était servi, qu'il n'y avait qu'à prendre place et, par ma foi, sans demander de quel fonds mystérieux disposait M. le directeur, chacun s'en fut faire honneur à un plantureux déjeuner supplémentaire. Voilà où mène l'esprit d'économie et là-bas, au loin, dans la plaine, au lieu de tondre et de raser le pauvre contribuable, d'autres directeurs feraient bien de suivre un cours d'apiculture avant de vouloir diriger les destinées d'un pays; je vote pour qu'on nomme Hagnauer président de l'Europe!

Comme depuis le Fayet l'essaim devait atteindre l'altitude de 2600 mètres, hauteur à laquelle l'Aigle avait fait son nid, que la route était pentueuse, montueuse, poussiéreuse et scabreuse, ce déjeuner n'était pas un anachronisme et seul le Barbichon se rappela de certaine conversation échangée au retour de Fribourg ayant pour sujet les économies discrètes; oui! la vraie abeille est économe et lorsque le râtelier est garni de foin la paix règne dans le troupeau.

« Dites donc, Docteur, croyez-vous que le petit pourra grimper si haut? Vous savez, son accordéon est bien lourd et son dos bien petit! Pauvre Jean-Jean! »

« Ne vous en faites pas, brave dame, je crois que la locomotive a aussi eu son déjeuner et qu'elle a le ventre garni de gros blocs de sucre noir; je vais demander au mécanicien! »

« Ah! c'est vous, les Genevois, vous êtes trente, y compris ce monsieur là-bas avec des lunettes et une barbe noire! Eh! bien, montez dans le wagon réservé, nous allons partir! »

Et voilà comment les trente s'installèrent commodément dans le wagon du funiculaire et durent renoncer à gravir pedibus cum jambis la route, les sentiers, les lacets qui du Fayet mènent au Nid d'Aigle sur le même palier que le glacier de Bionassay, à 2600 mètres d'altitude. Comme il y a 40 ans entre alors et maintenant, le Barbichon n'eut aucune honte à confier sa sécurité à la crémaillère plutôt qu'à ses souliers ferrés; il consola sa dignité alpiniste en lui disant: T'en fais pas, pour le dernier voyage tu te feras aussi charrier et tu n'iras pas à pied! »

(A suivre.)

Un participant.

A Olten, avec nos collègues Suisses allemands

La 63^{me} Wanderversammlung (assemblée générale itinérante) de la Société suisse allemande des Amis des abeilles s'est tenue les 5 et 6 septembre à Olten. Elle coïncidait avec le 75^{me} anniversaire de notre société sœur, fondée précisément à Olten, le 1^{er} septembre 1861. En raison de l'importance de la manifestation, la Romande s'était fait représenter par deux délégués.

La crise économique fait resserrer les cordons de la bourse tant des Etats et des associations que des particuliers. Malgré cela, l'assemblée générale groupait 486 participants, selon un chiffre contrôlé et communiqué au vice-président qui ajouta en commentaire: Les apiculteurs ne sont pas des Kopfhänger (des cafardeux, des défaitistes). Bien que souffrant comme tout le monde de la grrrande CRISE et se payant encore le luxe d'une crise particulière causée par la misérable récolte de 1936, ils sont venus nombreux, tout de même.

Dans son préambule d'ouverture, M. le Dr Morgenthaler rappela le souvenir du regretté Dr Fritz Leuenberger. Le comité pend tous les

jours plus conscience de la grande perte qu'il vient de faire en cet homme de bien dont les travaux sont admirés aussi bien à l'étranger que chez nous. La mémoire d'autres disparus est également évoquée. Puis M. le Dr M. relève le réjouissant accroissement du nombre des membres (500 nouveaux) et du nombre des ruches (10,000). La Société compte actuellement 19,276 affiliés avec 233,000 colonies. Il réfute l'affirmation quelquefois entendue que la Suisse produit trop de miel et qu'il importe donc de ne pas augmenter cette production soit par l'amélioration des méthodes de culture soit par l'amélioration de la race. La Suisse ne produit pas tout le miel qui se consomme dans le pays. Seulement, cette production est très irrégulière, à quoi il est possible de parer facilement, le miel se conservant très bien. Enfin, M. le Dr M. salue les hôtes d'un jour. Ils sont en nombre, comme on en peut juger : MM. le Dr Burri, directeur du Liebefeld ; Schneider, professeur d'entomologie au Polytechnicum ; le Dr Laur et Kaech, de Brugg ; Ludwig Armbruster, de Berlin ; Aug. Baldensperger, d'Alsace ; Geinitz, de Fribourg-en-Brigau ; Dr Hugo Dietschi, conseiller aux Etats ; Stampfli, conseiller d'Etat ; Michel, président de la bourgeoisie d'Olten ; enfin les deux délégués de Romandie et ceux du Tessin venus au nombre de trois.

Trois conférences figuraient à l'ordre du jour :

1. de M. A. Tobler, d'Olten : *Les 75 années d'activité de la Société*. — Dans cet aperçu historique, M. T. a inclus tout le développement de l'apiculture : 94 membres étaient présents le 1er septembre 1861, à l'auberge de la Couronne, répondant à l'appel du Dr Victor Christen. L'année suivante, à Lenzbourg, on se comptait 150. Après quelques années d'essor, vinrent le calme et même le recul causés principalement par les mauvaises années (autour de 1870) et, en partie aussi, par des dissentiments entre les personnalités dirigeantes. Mais, en 1877, le curé Joseph Jecker devient président et imprime à toute l'activité apicole un renouveau admirable. Au premier jubilé, en 1886, on est 1700. Depuis lors, ce nombre n'a cessé de grandir, années de guerre mises à part. L'exposé de M. Tobler, bourré de chiffres et de constats, a fait toucher du doigt tout le progrès réalisé en ces 75 années qui ont vu disparaître les ruches de paille, créer le journal, le musée du Rosenberg, à Zoug, les stations de fécondation et d'observation, le contrôle, le Liebefeld, la Rassenzucht, etc.

2. *Protection légale pour et contre l'abeille*, du Dr. jur. H. Leemann, Zurich. — M. L. s'étend longuement sur les massacres d'abeilles dans les confiseries, pâtisseries, étalage au marché, etc., partout où l'on vend des douceurs et où, pour s'en débarrasser radicalement, on fait parfois usage d'aspirateurs mécaniques. Mieux et plus efficacement qu'à des procès dont l'issue serait douteuse, les apiculteurs doivent recourir à des ordonnances municipales ou cantonales, édictées par la police de santé ou des denrées alimentaires, prescrivant que la vente de ces produits n'est autorisée en plein air que s'ils sont enveloppés de cellophane ou autres transparents, ou enfermés dans des vitrines ou des grillages.

(A suivre.)

Ed. Fankhauser.

Fédération neuchâteloise

Caisse d'entr'aide contre le noséma. — Les membres de la Fédération neuchâteloise qui désirent faire partie de la Caisse d'entr'aide contre le noséma pour l'hivernage 1936-1937 sont priés de verser la cotisation de 20 cts. par ruche, jusqu'au 30 novembre, au compte de chèque postal No IV b 1655, Caisse de la Fédération cantonale d'apiculture à La Chaux-de-Fonds. Des carnets de cotisations sont déposés

chez les correspondants des sections dans les villages ; les primes peuvent être payées chez eux jusqu'à la même date.

Il est rappelé que seules les ruches mortes en mars et avril et ayant encore de la nourriture bien operculée retireront une indemnité.

Le Comité.

Montagnes neuchâtelaises

Notre dernière assemblée pratique fixée au 30 août écoulé, au rucher de M. Beyner, au Locle, a réuni une trentaine de membres.

Malgré une température bien estivale et un radieux soleil, la mise en hivernage restait cependant le sujet d'actualité.

L'activité des colonies, malgré une exposition admirable du rucher, est au ralenti ; la saison est bien passée et les rayons du soleil ne raniment plus le zèle de nos abeilles. A part un peu de pollen qui entre sous forme de « belles culottes » dans quelques ruchers, dame Nature n'a plus rien de bon à offrir à tout ce monde ailé.

Dans un vaste pavillon neuf, très bien éclairé et abritant bon nombre de colonies, les sociétaires sont réunis. Avant de passer à la visite des colonies, notre collègue M. Eugène Maire, dans un exposé bien compris, fait part de ses longues expériences dans cette question de mise en hivernage et indique les directives à suivre. Renseignements précieux dont chacun a pu faire son profit. Puis la visite des colonies permet l'évaluation des provisions ; en l'absence presque complète de récolte, force a été cette année de nourrir dès la fin de juillet déjà. Malgré le stimulant, certaines reines ont repris sans beaucoup d'entrain, et d'autres pas du tout, la ponte interrompue par le temps désastreux de juillet ; de ce fait, plusieurs colonies n'ont déjà plus de couvain. D'autres, par contre, en sont généreusement pourvues et les plaques compactes, entourées de belles couronnes de nourriture, font augurer d'un excellent hivernage.

La belle installation de notre collègue Beyner, faite en partie par lui-même, est toute à son honneur ; chacun a certainement eu du plaisir à passer quelques instants dans son beau rucher à causer, toujours encore de nos chères abeilles.

Dans une courte séance tenue après la visite du rucher, au restaurant du Jet d'Eau au Col-des-Roches, le président réitère les remerciements de la section à M. Beyner et donne brièvement connaissance des affaires courantes de la société.

Dernière séance pratique de l'année, belle et intéressante. G. M.

Côte neuchâteloise

La cotisation de 1937, fr. 6.50, peut être versée au compte de chèques postaux de la société, IV.897, jusqu'au 10 novembre prochain. Ce mode de paiement est vivement recommandé. Passé le 10 novembre, le montant de la cotisation et les frais seront recouverts par un remboursement postal auquel nous vous prions de réserver un bon accueil.

Il ne sera pas envoyé d'autre avis ni de formulaires de bulletins de versements au nom de la société.

Le Comité.

Grandson et Pied du Jura

Le comité de la section se fait un devoir de rappeler à ses membres que le traitement préventif contre l'acariose doit être effectué partout, sans exception. M. Comte, inspecteur à Treycovagnes, fournira, sur demande, le matériel nécessaire au dit traitement.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale lundi 12 octobre à 20 h. 30, au local Rue de Cornavin 4, Café Wuarin.

Sujet : *Eau enmagasinée par les abeilles.*

Société d'apiculture de Lausanne

Réunion amicale le samedi 24 octobre, à 20 h. 15, au Café Bonvin, Chauderon 24, Lausanne.

Sujet : *La loque, faits nouveaux.*

Nouvelles des ruchers

Neuchâtel, septembre 1936. — Voici quelques nouvelles de mon rucher en 1936. C'est une saison apicole passée qui laissera le souvenir d'une année maigre. J'ai commencé l'année avec neuf ruches, huit D. B. et une paille ; elles étaient toutes bien en forme ce printemps et je comptais sur une belle récolte ; il fallut déchanter.

J'ai eu deux essaims, le 4 et le 5 mai, mis en ruche tous deux, dont un dans une paille ; après avoir bâti son logis, il m'a donné un joli petit capot de trois livres ; l'autre, logé en D. B., a bâti ses dix cadres et est maintenant de toute beauté ; inutile de dire qu'ils ont été soignés. Une autre paille m'a donné deux jolis capots de 3 kilos chacun.

Les deux ruches ayant essaimé n'ont donné aucune récolte ; j'ai enlevé les hausses après l'essaimage et les ai copieusement nourries. Les cinq autres ruches m'ont donné ensemble 35 kg. de miel ; j'ai encore été trompé en bien. Le 21 août, fait exceptionnel, j'ai encore eu un essaim de deux kilos ; c'est la première fois que cela m'arrive à cette saison. Ces onze ruches ont reçu jusqu'au 30 août 190 kilos de sirop ; le 1er septembre, enlevé les nourrisseurs et bouclé pour cette année.

Puisque je tiens la plume, je veux remercier l'apiculteur qui a indiqué le moyen de se débarrasser des araignées ; il a été radical.

Un conseil à ceux qui craignent les piqûres ; comme inspecteur des ruchers, j'ai visité ce printemps 96 ruchers avec 656 ruches ; il est évident que toutes n'ont pas été ouvertes, mais en tous cas la plus grande partie et — le croira qui voudra — à peu près sans piqûre.

Il y a des jours où certaines ruches sont des diables ; alors je sortais de ma trousse une petite fiole contenant de l'eau phéniquée, une toile bien imbibée de cette eau, de la grandeur de la ruche, et je découvre planche après planche en ayant soin de recouvrir avec la toile ; les abeilles déguerpissent au fond de la ruche, et vous êtes tranquille.

Pour le nourrissage, je donne du sirop de sucre qui me donne entière satisfaction (le cuire quelques instants si possible afin qu'il ne cristallise pas) et qui coûte moins cher que le sirop Hostetler ; il y a naturellement la préparation, mais c'est peu de chose quand on a la place nécessaire.

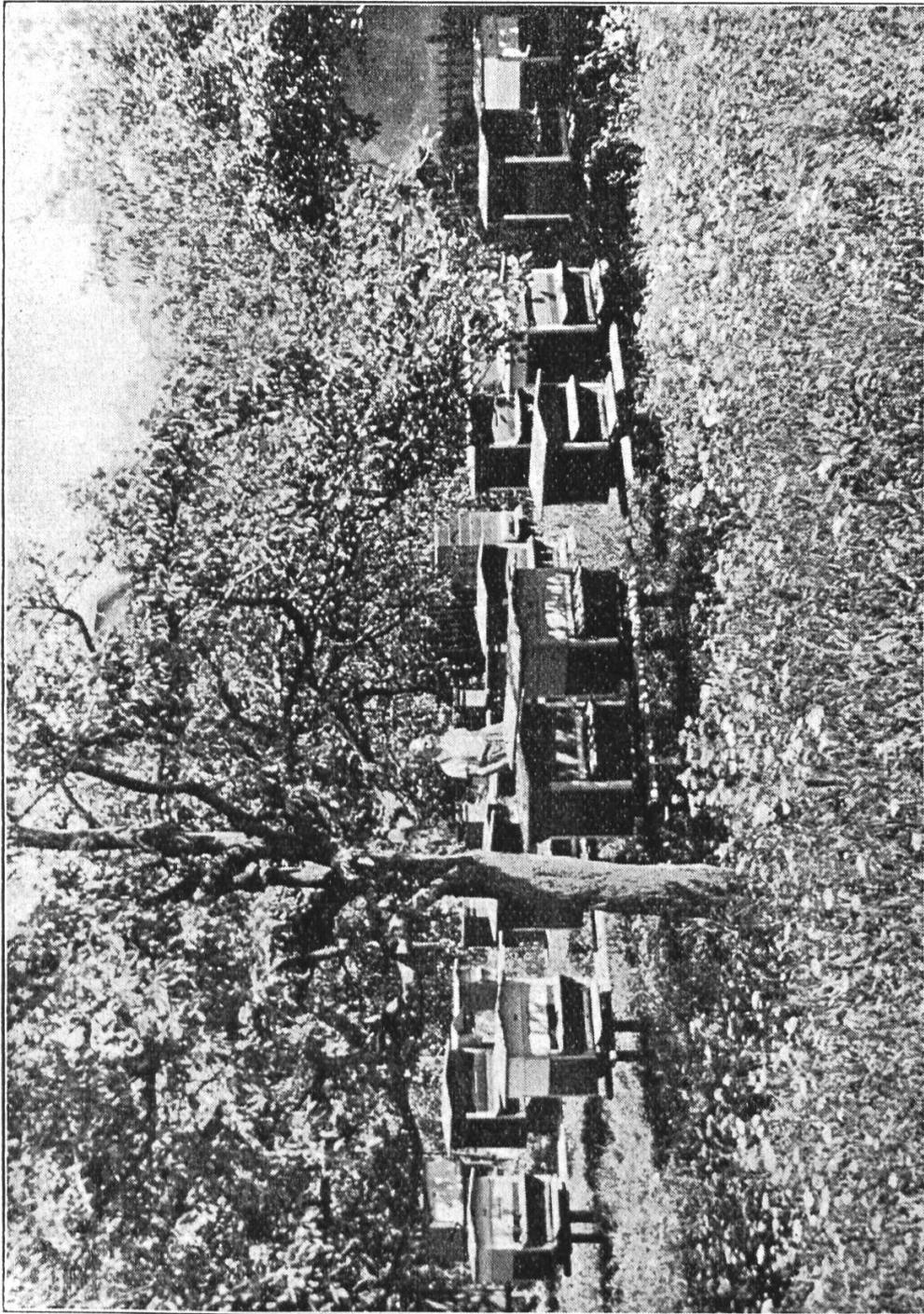
Alphonse Clemmer.

* * *

Chavornay, le 15 septembre 1936. — J'ai établi provisoirement le prix de revient de mon miel récolté cette année à la montagne, et cela pour donner des chiffres à un acheteur qui trouvait le prix officiel beaucoup trop élevé. Basé sur le système Laur et en espérant n'avoir aucun déchet jusqu'en avril, j'arrive à un prix de... fr. 126.— le kg. et en tenant compte de l'ensemble du rucher de plaine, mon miel me coûte plus de 15 fr. le kg., et cela à condition que l'hivernage soit parfait. Voici à quoi conduisent les chiffres et en regard de ce prix il ne nous reste comme consolation que les réflexions plutôt aigres des acheteurs qui trouvent notre miel trop salé. J'ai presque terminé ma mise en hivernage, je suis content de la saison et j'espère sur 1937 que je souhaite seulement la moitié aussi bon que 1911.

E. Vuagniaux.

Sion, le 8 sept. 1936. — Sur la photo présente, à l'arrière-plan sur la gauche, la ruche d'élevage; sur la droite une partie des ruchettes de fécondation extensibles et avec possibilité d'opérer quatre fécon-



Rucher de M. Fierre Destarzes à Sion.

dations simultanément. Les ruches plus basses n'ont pas de hausses. J'ai bien réussi mon troisième élevage 1936. Je possède actuellement quelques reines 1936 nées de troisième génération sur grandes cellules. Je forme des ruchettes qui seront vendues au printemps 1937 sur cinq cadres avec abeilles et couvain.

La récolte est déficitaire et malgré l'apiculture pastorale pratiquée sitôt après votre visite, je reste avec une moyenne bien en-dessous de mes espoirs (6,800 par ruche). A Nendaz, à l'altitude de 1200 mètres où elles se trouvaient, la première semaine, vu le beau temps, j'obtenais 4,200 d'augmentation définitive ; dès lors la pluie est venue gâter ces beaux débuts. Encore quelques légères augmentations puis... envoyée la récolte 1936 !

Actuellement je termine mes visites d'automne, stimulées depuis le début du mois d'août, toutes mes ruches ont encore un couvain superbe. J'ai changé les reines 1935 et me trouverai pour le printemps prochain, si tout se passe normalement, avec 15 belles colonies ayant chacune à sa tête une reine 1936... et j'espère qu'une belle récolte récompensera mon effort comme celui de tous les apiculteurs qui savent ne pas se décourager après un petit déboire mais en profiter pour se retremper plus solidement encore...

Un fervent de la ruche qui vous salue très cordialement et vous présente ses respects.

Pierre Deslarzes.

* * *

Genève, le 16 sept. 1936. — L'élevage des reines pratiqué dans la deuxième quinzaine d'août, qui a été très belle et chaude, a particulièrement bien réussi. Une trentaine de belles majestés ont été fécondées pendant les beaux jours du commencement de septembre.

Les nombreux oiseaux migrants qui cette année ont envahi la campagne ayant disparu, pas une reine, contrairement à ce qui s'est produit ce printemps, n'a été perdue lors du vol nuptial.

Autres constatations : Dans bien des ruchers que j'ai visités cette semaine, où le nourrissage stimulant n'a pas été pratiqué copieusement, la ponte a été complètement arrêtée déjà en août ; il n'y a plus de couvain que sur un ou deux cadres de la grandeur de la paume de la main.

Le prix des miels n'est toujours pas tenu, mais cette fois à l'inverse des années précédentes, ce n'est plus la baisse, mais la hausse qui s'est produite, on vend couramment à fr. 4.50 le kg. Les apiculteurs qui ont vendu leur récolte ces dernières années à fr. 2.— et même 1.80, doivent le regretter bien amèrement aujourd'hui.

Evidemment par ces temps difficiles on a besoin d'argent, mais il ne me paraît pas que la question soit insurmontable ; ceux qui sont à court de fonds doivent, s'ils savent s'y prendre avec conscience et loyauté, pouvoir trouver des avances, en garantie de leur marchandise, auprès des banques, crédits agricoles ou autres, voire même de particuliers plus favorisés.

O. Niquille.

* * *

Crémines, le 19 août 1936. — Dimanche 16 août eut lieu la dernière réunion de groupe de notre section à Court. Elle fut convoquée par la voie du *Bulletin*. Les participants se rassemblèrent dans le jardin du Buffet de la Gare. M. Emile Schneeberger, surveillant, était notre chef de démonstration, mais ce dernier a dû se faire excuser pour aller rendre visite à sa femme qui est convalescente et à laquelle nous souhaitons bon rétablissement. M. Schneeberger est remplacé par M. Jules Bueche, ancien surveillant. Environ une vingtaine de membres répondent à l'appel du Comité. C'est par une chaleur torride que les ruches de Court sont visitées. La réunion débuta au rucher de M. Armand Bueche et à celui de son gendre, M. Willy Ritz ; chez les deux apicul-

teurs on a constaté du miel dans les hausses, un miel tout frais. La tenue des ruches est parfaite. De là nous nous sommes dirigés au pavillon de M. Emmanuel Marchand contenant une quinzaine de ruches. M. Bueche opère dans les ruches ici aussi, le miel fait son apparition dans les hausses, ce qui fait plaisir à l'apiculteur, ses colonies sont bien soignées. Puis vient le rucher de M. Schneeberger situé dans un verger ombragé. Les ruches sont démontées par le soussigné; le miel n'y manque pas, mais, chose à remarquer, la chambre à couvain était presque sèche. Nous venons au rucher de M. Jules Bueche qui a 20 à 30 colonies; 2 ou 3 ruches sont visitées.

Déjà le tonnerre se fait entendre dans les environs; il nous est conseillé de cesser la visite. La ruche suisse n'a pas encore fait apparition dans la localité. La moyenne des ruches de Court peut être de 3 à 5 kg. par ruche, ce qui est déjà bien pour le bel été que nous avons eu. La journée se termina par une collation, offerte par nos amis apiculteurs de Court, chez M. Jules Bueche. Rien ne manquait pour satisfaire les collègues. Il fut conseillé à nos amis apiculteurs, si le temps se mettait à la pluie, d'enlever les hausses au plus vite et de faire le nourrissage pour l'hiver sans tarder.

Au nom du comité je tiens à remercier tout spécialement Madame Bueche ainsi que les membres apiculteurs de Court de leur belle et gentille collation offerte aux collègues du dehors.

Et à l'année prochaine !

Anklin.

Miel du pays

j'achète toute quantité de miel pur au prix officiel en échange de

**linges de lit, trousseaux,
couvertures, rideaux,
étoffes pour dames et messieurs.**

Demandez offres et échantillons. Prix et choix absolument équivalents à toute concurrence.

HANS BICHSEL à Berthoud
ci-dev. Alb. Bichsel
Fondée en 1894 (Berne)

A présent envoyez-moi

vos anciens rayons et votre cire pour la fonte et le gaufrage en feuilles à **grandes cellules et cellules normales.**

J. Häni, Sennis, Gähwil
(Cton St-Gall).

(Gare destinataire : Bütschwil.)

Henri Stünzi, Horgen,

commerce de beurre et fromage,

est acheteur de

miel contrôlé du pays.

Faire les offres en joignant échantillons.

Boîtes à miel

Prix	¼	½	1	2	2½	5	10 kg
par boîte	Fr. —.13	— .16	— .21	— .40	— .47	— .75	1.05
au-dessus de 25 p.				— .36	— .42½	— .67½	— .94½
de 50 p.	— .12	— .14½	— .19	— .34	— .40	— .63½	— .89
de 100 p.	— .11½	— .13½	— .18	— .32	— .37½	— .60	— .84
Bidons à miel :	20	25	30	25 kg.	Qualité extra-forte		
par pièce :	3.50	4.20	5.20	7.50			
au-dessus de 5 p.	3.35	4.—	4.90	6.90			

Ces prix s'entendent par grandeur et pour une seule commande.

N. B. — *Par grande quantité, prix spéciaux à demander.*

Fabrique de boîtes métalliques S. A. à Ermatingen.

Attention !

Boîtes et Bidons à miel

de la meilleure qualité et aux prix les plus avantageux

Demandez offre en indiquant la quantité à la

FABRIQUE D'EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Vve J. KOPETSCHNY,

FRAUENFELD (Thurg.) Tél. 41.

**Fabrique de ruches
et d'articles apicoles**

Eug. RITHNER

CHILI, MONTHEY (Valais) — Téléphone N° 60.54

Fournitures de tout le **MATÉRIEL** et l'**OUTILLAGE**

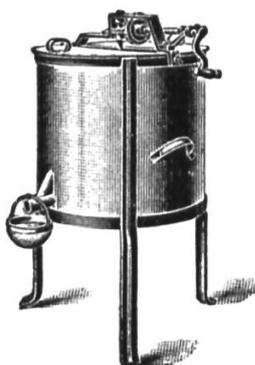
Prix spéciaux pour quantités.

Travail très soigné et livraisons rapides.

Belles étiquettes, 4 couleurs, le cent fr. 3.—, le mille fr. 25.—.

Maison spécialisée pour l'apiculture.

CATALOGUE N° 7 FRANCO



Extracteurs à miel

Presses à cire à vapeur, pour grands et petits ruchers. Boîtes et bidons à miel, outillages, etc.

Demandez mon catalogue complet.

A. Dünnenberger, Baar

Ferblanterie mécanique pour apiculteurs